

Blois, le 29 septembre 2020

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice des Services de l'Éducation Nationale
de Loir-et-Cher

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'École
S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale

Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale
de Loir-et-Cher

Commission départementale
d'orientation vers les
enseignements adaptés du
second degré

CDOEA//0000/2018

Dossier suivi par
Sylvine BRUN

Tél. 02 34 03 90 57
Cdoea41@ac-orleans-tours.fr

1 avenue de la Butte
CS 94 317
41043 Blois Cedex

Site : www.ac-orleans-tours.fr/dsden41/circ_blois_ash

Objet : orientation vers les enseignements adaptés du second degré

Le déroulé de la procédure d'orientation vers les EGPA – Enseignement Général et Professionnel Adapté est accessible sur le site académique :

https://www.ac-orleans-tours.fr/dsden41/circ_blois_ash/difficultes_scolaires/la_cdoea/

Vous trouverez sur ce lien les éléments constitutifs à une saisine de la CDOEASD.

ATTENTION

- **Les dossiers complets** doivent parvenir à la CDOEASD **avant** le 15 janvier 2021.
- Tout dossier non conforme sera systématiquement retourné pour être complété.

Aucun dossier arrivé après cette date ne pourra être étudié.

Madame Sylvine BRUN se tient à votre disposition pour toute information complémentaire et peut intervenir à votre demande. Elle peut animer un moment d'échange sur les missions de la CDOEASD (la procédure de saisine et la constitution des demandes) auprès des CPC, Directeurs d'école et enseignants de CM2.

Madame Sandrine LAIR

